

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.058

L'An Deux Mille Trois, le 30 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE CONVOCATION

20 JUIN 2003

DATE D'AFFICHAGE

20 JUIN 2003

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, DENIS, Adjointes,

Melle BARRAUD-DUCHERON, M. BUJARD, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, M. LIBOUBAN, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. CHABANEAU représenté par M. LE GUEUT
M. CAU représenté par Mme DURAND
M. COASSIN représenté par M. BUJARD
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
Melle ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY
Melle LABEYRIE représentée par M. MOST.

ABSENTS-EXCUSES : M. MERLE.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 32

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **PORT DE ROYAN : PROGRAMMATION DE CONSTRUCTION 2003
DEPOT DES PERMIS DE CONSTRUIRE**

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre des travaux d'investissements programmés au Port, un recensement préalable des maîtres d'oeuvres a été engagé par la Ville de ROYAN en vue de retenir un architecte pour ces projets de constructions.

Les coûts des opérations ont été estimés comme suit :

TTC
Agrandissement de la capitainerie : 185.738,80 EUROS
Sanitaires publics
SILO à GLACE : 65.780,00 EUROS TTC
: 454.480,00 EUROS TTC

L'Architecte retenu est Monsieur Laurent GEOFFROY qui a présenté des esquisses à la Commission de Travaux du 4 juin 2003.

Monsieur GEOFFROY aura pour mission, notamment de déposer les permis de construire afférents à ces opérations.

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à procéder aux dépôts de Permis de Construire nécessaires à la réalisation des opérations de construction prévues au port, dans le cadre de la programmation 2003.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la programmation 2003 des opérations de construction au port de ROYAN,
- VU les esquisses élaborées par Monsieur GEOFFROY, maître d'oeuvre pour la réalisation de ces travaux,
- VU l'avis favorable de la Commission des Travaux en date du 4 juin 2003,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à faire procéder aux dépôts des permis de construire relatifs aux opérations de construction prévues au port de ROYAN, dans le cadre de la programmation 2003,
- D'imputer les dépenses correspondantes au Budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 juillet 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS